

COMMUNE DE MIREPOIX (Ariège)
Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal n°62-2022

Total membres	23
En exercice	23
Convocation	13/07/2022
Présents	19
Absents	4
Procurations	3
Votants	22

Par suite d'une convocation en date du treize juillet deux mille vingt-deux, les membres composant le Conseil Municipal de MIREPOIX (Ariège) se sont réunis en Mairie de Mirepoix, le **lundi dix-huit juillet à dix-huit heures**, sous la présidence de Monsieur Xavier CAUX, Maire.

Présents : CAUX Xavier, PORTET Christian, DILLON Valérie, BOULBES Loïc, BARON René, ROUGÉ Pierre, CHARRASSE Evelyne, GARRIGUES Véronique, ESCANDE Jacques, MARROT Catherine, ZAROIL Mimoun, MAISONNAVE Michel, ROUCH Mylène, COMTE Nicolas, ANDRIEU Christelle, BOURDONCLE Stéphane, ALBAN Marie-Françoise, GIROUSSE Laurent, LACOSTE Guillaume.

Absents : LE MINEZ Monique, JOLIBERT Marie-Christine, ALEXANDRE Maria, PEISER Jean-Luc.

Procurations : LE MINEZ Monique à GARRIGUES Véronique, JOLIBERT Marie-Christine à ESCANDE Jacques, ALEXANDRE Maria à COMTE Nicolas.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Mme MARROT Catherine est désignée, à l'unanimité, pour remplir cette fonction.

Objet : Appel à projets « Désimperméabilisons les sols urbains ».

Monsieur le Maire propose de déposer la candidature de la commune de Mirepoix pour l'appel à projets « Désimperméabilisons les sols urbains » proposé par la Région Occitanie et l'agence de l'eau Adour-Garonne.

L'aménagement du parking de la salle Paul Dardier en parking paysager semble répondre aux critères de cet appel à projets, qui permettrait de financer cette opération à hauteur de 80% du coût global H.T.

Il est proposé au conseil municipal d'approuver le plan de financement suivant :

Plan de financement - Création d'un parking paysager à proximité de la salle Paul Dardier.				
DEPENSES (H.T)		RECETTES (H.T)		
Coût de l'opération	248 302 €	Subvention sollicitée dans le cadre de l'appel à projets	198 641€	80 %
		Reste à charge de la commune	49 661 €	20 %
TOTAL	248 302 €	TOTAL	248 302 €	

REÇU EN PREFECTURE

le 25/07/2022

Application agréée E-legalite.com

Objet : Appel à projets « Désimperméabilisons les sols urbains ».

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de M. le Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Approuve** le plan de financement tel qu'exposé ci-dessus ;
- **Approuve** la candidature de la commune de Mirepoix à l'appel à projets « Désimperméabilisons les sols urbains » proposé par la Région Occitanie et l'agence de l'eau Adour-Garonne.
- **Charge** Monsieur le Maire de toutes les démarches pour la bonne réalisation des présentes.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
et ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Xavier CAUX

